

ANIMATEUR SPORTIF ou ANIMATRICE SPORTIVE

Poste à pourvoir en octobre

La commune de Régigny (Morbihan, 2037 habitants) recrute par voie statutaire **un ANIMATEUR SPORTIF ou une ANIMATRICE SPORTIVE.**

L'animateur sportif participe à la mise en œuvre de la politique sportive définie par la collectivité. Placé sous la hiérarchie du responsable du pôle animation et des élus, il conçoit, anime et encadre des activités physiques et sportives dans une ou plusieurs disciplines auprès de publics diversifiés, dans un environnement sécurisé.

Il peut être amené à travailler avec d'autres services de la Mairie, dans le cadre de la mise en place de leurs projets.

Missions :

- Encadrement, enseignement et animation d'activités physiques et sportives,
- Organisation et/ou mise en œuvre de manifestations sportives,
- Surveillance et sécurité des activités,
- Direction et animation du centre de loisirs pendant les petites vacances,
- Gestion administrative,
- Gestion des équipements.

Profils demandés :

- Avoir au moins un diplôme sportif de niveau IV,
- Connaissances pédagogiques,
- Un an d'expérience minimum sur un poste similaire,
- Titulaire du permis de conduire,
- Respecter la confidentialité
- Savoir utiliser le matériel mis à disposition.
- Force de proposition et sens de l'initiative
- Polyvalence et adaptation à des publics variés
- Disponibilité
- Sens du contact et ouverture d'esprit
- Sens de l'écoute et du dialogue
- Diplomatie et patience
- Anticipation et réactivité
- Dynamisme et enthousiasme

Conditions d'exercice :

- Temps complet, 35h00 annualisées mais pouvant être modifiés pour des besoins ponctuels,
- Pas de logement,
- Rémunération statutaire, régime indemnitaire et CNAS.

Merci d'adresser votre lettre de motivation ainsi que votre CV à l'attention de Monsieur Le Maire à:
Mairie de Régigny - 3 Rue du Général De Gaulle - BP 10404 - 56500 RÉGUINY.